

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 novembre 2016**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 08

Date de convocation : 4 novembre 2016
Séance débutée à : 19h10

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Dominique VOLLES, Rose MILO, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, Josyane RODRIGUES, Sandrine HUMBERT

Absents avec excuse : Coralie HUGUET représentée par Sandrine HUMBERT, François HARMAND représenté par Patrice BOURCET

Absents sans excuse : Luigi AUCELLO

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2016

Approuvé à l'unanimité

POINT N° 2 : Exercice Du Droit de Préemption urbain DPU

Exercice du DPU sur le bien sis à Mey, cadastré section B n° 886/830, rue Paul Gilbert 911 m², pour 145 000 € appartenant à Madame CARILLET Laurence, 7 rue Camille Durutte 57070 MEY

Monsieur le Maire rappelle l'absence de projet arrêté à ce jour sur ce bien.

Vu les articles L 211-1 et suivant du Code de l'urbanisme ;

Il est proposé au Conseil municipal de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ledit bien.

Adopté à l'unanimité

POINT N° 3 : Modification des statuts de Metz Métropole en vue de leur mise en conformité avec la loi NOTRe

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 26 septembre 2016 approuvant la modification des statuts de Metz Métropole en vue de leur mise en conformité avec les dispositions de la loi n° 215-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) relative aux compétences des communautés d'agglomérations,

Considérant que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord du conseil municipal,

Le conseil municipal de Mey approuve la modification des statuts de Metz Métropole

1 abstention

Adopté à l'unanimité

POINT N° 4 : Acceptation de chèque

Vu le chèque d'un montant de 500 € remis par Monsieur Patrice Bourcet au profit de la commune de Mey,

Il est proposé au conseil municipal d'accepter ce chèque.

Adopté à l'unanimité

Publié le 9 novembre 2016

Transmis en Préfecture le 16 novembre 2016

Pour extrait certifié conforme le 16 novembre 2016

Fait à Mey, le 16 novembre 2016

Le Maire, Patrice BOURCET